

Réserve Biologique Intégrale du Piton de La Fournaise



COMMUNE DE SITUATION :

Saint-Philippe, Sainte-Rose, Saint-Joseph

SURFACE : 21 005,76 ha

ALTITUDE : 500 m environ à 2 631 m

DATE DE CRÉATION :

projet de réserve validé le 25 juin 2002 par le comité consultatif des aménagements forestiers et des réserves biologiques, et validé en septembre 2004 par le Conseil National de Protection de la Nature

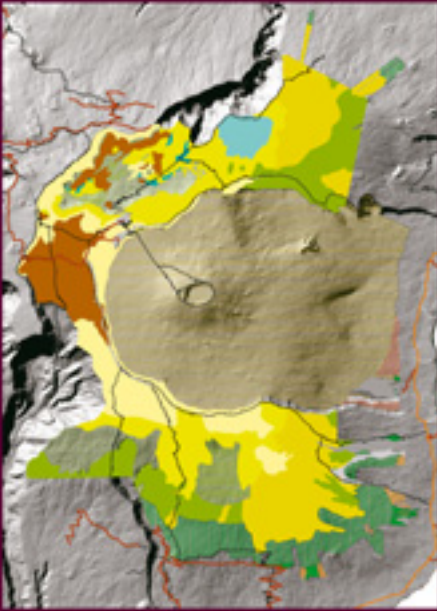
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :

TRIOLO, J. 2002. Révision d'aménagement de la Coloraie du Volcan 2002-2016

Située sur les parties hautes des communes de Saint-Philippe, Sainte-Rose et Saint-Joseph, cette réserve biologique intégrale regroupe toutes les formations végétales indigènes du massif de la Coloraie du Volcan depuis la côte 500 m environ jusqu'au sommet du Piton de la Fournaise, actuellement à 2 631 m d'altitude. Ce large gradient altitudinal permet la coexistence, au sein de cette réserve, d'un grand nombre d'habitats naturels qui sont dans un état de conservation exceptionnel. La surface importante de la réserve (plus de 20 000 ha) permet d'optimiser les chances de survie à long terme des habitats et des espèces qui y sont inféodées. La libre expression des processus évolutifs est favorisée.

Aucune intervention n'est donc prévue, si ce n'est pour enrayer l'invasion de certaines plantes exotiques encore peu implantées dans la réserve qui risqueraient de se développer aux dépens des formations indigènes présentes.





- Forêt subclimacique à *Labourdonnaisia calophylloides*
- Forêt hygrophile de basse altitude (faciès sur rempart)
- Forêt hygrophile de moyenne altitude au vent
- Forêt de montagne au vent à *Dombeya*
- Forêt monodominante à *Acacia heterophylla*
- Forêt à *Acacia heterophylla* et *Erica reunionensis*
- Fourrés de montagne hyperhumide à *Pandanus montanus*
- Fourrés ferme à *Erica reunionensis*
- Groupement ouvert à *Erica reunionensis*
- Marais et dépressions à sphaignes
- Prairie humide d'altitude
- Groupement à *Agauria salicifolia* et *Nephrolepis abrupta* sur coulées
- Groupement à *Agauria salicifolia* et *Dicranopteris linearis* sur coulées
- Forêt à *Sideroxylon borbonicum* et *Agauria salicifolia*
- Groupement pionnier à *Blechnum montbrisonis*
- Caldeira
- Rochers altimontains
- Formation secondaire hétérogène à *Syzygium jambos*
- Route forestière
- Sentier



▲ PETIT VELOURS BLANC (*HELICHRYSUM ARNICOIDES*) DANS UNE PELOUSE À THYM MARRON (*ERICA GALIOIDES*).



▲ LES FOURRÉS HYPERHUMIDES À *PANDANUS*, UN DES MILIEUX TRÈS ORIGINAUX DE CETTE RÉSERVE.



▲ DES FORMATIONS MINÉRALES AUX COULEURS VIVES INTERCALÉES ENTRE LES FOURRÉS ÉRICOÏDES.



▼ LE PETIT TAMARIN DES HAUTS (*SOPHORA DENUDATA*) FORME DES PETITS FOURRÉS AU SEIN DE LA VÉGÉTATION D'ALTITUDE.



▲ *FAUJASIA PINIFOLIA* SURPLOMBANT LA PLAINE DES SABLES.

◀ LES CLOCHETTES ROUGES DU PETIT BRAS DU REMPART (*AGAURIA BUXIFOLIA*) VIENNENT ÉGAYER LE PAYSAGE LUNAIRE DU VOLCAN.



Réserve Biologique Mixte des Makes



COMMUNE DE SITUATION : *Saint-Louis*

SURFACE : *902 ha*

RÉSERVE BIOLOGIQUE DIRIGÉE : *94 ha*

RÉSERVE BIOLOGIQUE INTÉGRALE : *808 ha*

ALTITUDE : *700 m à 2 000 m.*

DATE DE CRÉATION : *projet de réserve validé le 25 juin 2002 par le comité consultatif des aménagements forestiers et des réserves biologiques, et validé en septembre 2004 par le Conseil National de Protection de la Nature.*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :

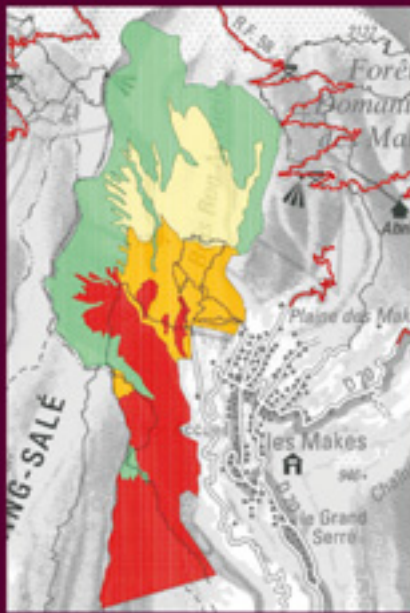
TRIOLO, J. 2002. Plan de gestion de la Réserve Biologique des Makes. 2002-2011

La Réserve Biologique des Makes a pour principale originalité d'abriter un des derniers vestiges de forêt tropicale de moyenne altitude dans l'Ouest de l'île. La partie haute de la réserve abrite des milieux moins raréfiés mais en bon état de conservation : la forêt complexe de montagne et des fourrés éricoides situés sur les remparts.

Pour assurer la conservation de la forêt de moyenne altitude, en particulier face aux invasions par les plantes exotiques (Raisin marron, Longose, ...) une réserve biologique dirigée a été créée dans la partie basse de la réserve, où sont menées des actions de lutte contre les plantes invasives et de restauration de la forêt depuis plus de quinze ans. Un sentier pédagogique a été aménagé pour mener des actions d'éducation à l'environnement, en particulier auprès des jeunes enfants qui viennent en classe verte au Makes.



La partie haute de la réserve, qui abrite essentiellement des écosystèmes de montagne, a été érigée en réserve biologique intégrale. Il s'agit ici de laisser évoluer la végétation indigène et de privilégier la recherche sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.



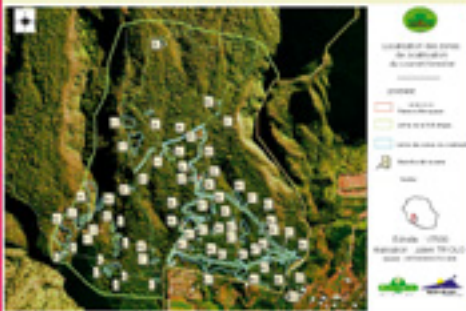
- Fourrés à *Erica reunionensis* sur rempart
- Forêt de montagne
- Forêt de moyenne altitude à *Dombeya punctata*
- Forêt de moyenne altitude à *Cordemoya integrifolia*
- Route forestière
- Sentier

◀ PLUS DU TIERS DE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DES MAKES EST CONSTITUÉE D'UN DES DERNIERS VESTIGES DE LA FORÊT DE MOYENNE ALTITUDE DE LA CÔTE SOUS LE VENT.



▲ LE BOIS DE PERROQUET, *CORDEMOYA INTEGRIFOLIA*, QUI DONNE DES PEUPELEMENTS MONOSPÉCIFIQUES DANS LA PARTIE BASSE DE LA RÉSERVE.

▼ CARTE DES ZONES DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA RB DIRIGÉE. IL EXISTE UNE SOIXANTAINES DE ZONES EN COURS DE RESTAURATION D'UNE SURFACE TOTALE DE 8 HA ENVIRON.



▼ RÉUNION SUR LE TERRAIN DU COMITÉ INVABIO : PRÉSENTATION PAR LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN DE LEUR DISPOSITIF DE RECHERCHE SUR LA LUTTE CONTRE LE LONGOSE PRÉSENT DANS LA RÉSERVE DIRIGÉE.



▲ LE BOIS DE SAVON, *BADULA BORBONICA*, UN DES ARBUSTES TYPIQUES DE LA FORÊT DE MOYENNE ALTITUDE.



▲ ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT SUR LE SENTIER PÉDAGOGIQUE ET SENSIBILISATION DES ENFANTS FACE AUX PROBLÈMES DES INVASIONS BIOLOGIQUES (ICI DEVANT LES LONGOSES).



◀ *CENIA ROSEA*, UNE ORCHIDÉE RARE TYPIQUE DES FORÊTS DE MOYENNE ALTITUDE.

Réserve Biologique

Bras des Merles-Bras Bémale



COMMUNE DE SITUATION : *La Possession*

SURFACE : *868 ha*

ALTITUDE : *350 m à 2268 m*

DATE DE CRÉATION : *mars 2002*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :

GUEZOU, S. & ROMANIN, V. 1998.

*Plan de gestion de la réserve biologique domaniale
Bras des Merles – Bras Bémale (1998-2012).*











L'unique réserve biologique située à Mafate abrite les formations végétales les plus préservées de ce cirque réputé mondialement pour ses paysages grandioses. Dans la partie basse de la réserve, on trouve un des types de forêts les plus raréfiés de l'île : la forêt semi-sèche, qui héberge de nombreuses espèces devenues aujourd'hui très rares (Bois de senteur bleu, Bois de sable,...). Dans la partie haute de la réserve, on retrouve des milieux beaucoup plus communs, comme la forêt de Bois de couleurs des Hauts ou la forêt de Tamarin. Des sentiers de randonnées permettent de découvrir les différents milieux de cette réserve.

Depuis 1998, des opérations de restauration écologique sont menées dans la forêt semi-sèche, en ciblant en priorité les stations d'espèces rares inventoriées par le Conservatoire Botanique National de Mascarin et l'ONF. Ces opérations consistent principalement à contrôler le développement de certaines plantes envahissantes, en particulier la Liane Papillon et le Choka vert, qui, en l'absence d'actions, ont ten-

dance à remplacer les espèces indigènes en place. Des récoltes de graines d'espèces menacées sont également effectuées dans le but de les replanter ultérieurement dans le secteur.





-  Reliques de forêt semi-sèche
-  Végétation de rempart
-  Forêt de Tamarins avec Brandes
-  Forêt de Tamarins avec Bois de Couleurs des Hauts
-  Forêt de Bois de Couleurs des Hauts – Formations forestières
-  Forêt de Bois de Couleurs des Hauts – Formations basses
-  Forêt de Bois de Couleurs des Bas
-  Savane d'origine anthropique
-  Route forestière
-  Sentier



▲ FIRMIN TIMON, OUVRIER À L'ONF, EN TRAIN D'ÉLIMINER LA LIANE PAPILLON SUR UN DES PREMIERS LATANIERES ROUGES PRÉSENTS À L'ÉTAT NATUREL.

► LA LIANE CAMARON (*CRYPTOPUS ELATUS*), UNE DES PLUS BELLES ORCHIDÉES DE LA RÉUNION.

▼ L'ÉCORÇAGE DE CERTAINS ARBRES QUI ONT DES VERTUS MÉDICINALES, COMME ICI LE BENJOIN, FAIT MOURIR DE TRÈS NOMBREUX ARBRES DANS LA RÉSERVE.



▲ SOUS-BOIS DE FORÊT SÈCHE ENVAHI PAR LE CHOKA VERT. LES ESPÈCES INDIGÈNES Y ONT TRÈS PEU DE CHANCE DE SE RÉGÉNÉRER EN L'ABSENCE D'ACTIONS.



▲ DÉBUT D'INCENDIES DANS LA RÉSERVE. LES INCENDIES RESTENT UNE DES PRINCIPALES MENACES POUR LA SURVIE DE LA FORÊT SEMI-SÈCHE.



▲ *TRITHEMIS ANNULATA HAEMATINA*, UNE DES LIBELLULES QUE L'ON RENCONTRE PRESQUE TOUT LE LONG DU BRAS DES MERLES.



▲ RÉCOLTE ACROBATIQUE DE GRAINES D'ESPÈCES INDIGÈNES ...

► ... QUI ALIMENTENT LA PÉPINIÈRE SITUÉE À AURÈRE.



Réserve Biologique Mixte de Bébour



COMMUNES DE SITUATION : *Saint-Benoît et Salazie*

SURFACE : 6 203,5 ha

– Réserve biologique dirigée : 4 417,5 ha

– Réserve biologique intégrale : 1 786 ha

ALTITUDE : 890 m à 3 070 m

DATE DE CRÉATION : *la Réserve Biologique de Bébour a été créée en juin 1994. Son extension et son nouveau découpage en RBd et RBi ont été validés par le comité des aménagements et des réserves en décembre 2003.*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :

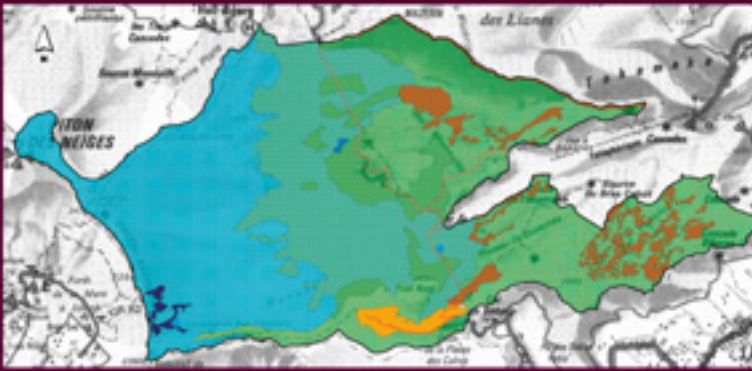
HOARAU, V. 2004. Plan d'aménagement forestier de Bébour. ONF. 115 pp + annexes.

Le massif forestier de Bébour est un des plus vastes de La Réunion. Il abrite sur plus de 6 000 hectares des milieux indigènes exceptionnellement préservés, essentiellement représentés par des écosystèmes forestiers de montagne et, dans sa partie sommitale, par la végétation éricoïde. À ce titre, ce massif a été érigé en 1994 en réserve biologique sur 5 146 ha afin d'assurer efficacement la protection de ces milieux.


En 2004, la réserve biologique a été légèrement agrandie et scindée en deux entités de gestion : une réserve dirigée dans la partie basse, où sont menées en particulier des opérations de lutte contre les plantes invasives et de restauration de la végétation indigène, et une réserve intégrale venant assurer une protection passive de la végétation éricoïde située dans la partie haute. Sur l'ensemble de ces deux réserves, des actions sont également menées pour lutter contre le braconnage, qui s'exerce aux dépens d'espèces indigènes comme les palmistes, les fanjans et certaines orchidées.



La découverte des richesses naturelles de la réserve est favorisée par des sentiers botaniques et pédagogiques et l'édition de guides naturalistes. Les kiosques qui se trouvaient jadis dans la réserve ont, par contre, été désinstallés pour être réimplantés dans des zones moins sensibles. Le pique nique traditionnel entraîne en effet souvent la présence de déchets qui ont tendance à attirer les rats, redoutables prédateurs de la faune locale.




Végétation de zones humides

 Mare temporaire de moyenne et haute altitude

Zones anthropiques


 Zone d'habitation (Camp de Bébour, Centrale EDF, Gîte)


Forêt cultivée

 Forêt cultivée de *Cryptomeria japonica*

Forêts

 Forêt hygrophile de montagne sur planèze au vent

 Forêt hygrophile de montagne et groupement à *Acacia heterophylla*


 Forêt à *Acacia heterophylla* et *Erica reunionensis*

 Forêt à *Acacia heterophylla* et *Erica reunionensis*

Fourrés et pelouses

 Fourrés de montagne à *Erica reunionensis* de type Avoune sur crête

 Fourrés éricoïdes de haute altitude

 Pelouses de haute altitude assez bien drainées

► LES SENTIERS DE LA RÉSERVE FERONT LA JOIE DE TOUS LES AMOUREUX DE LA NATURE...



▼ POINT DE VUE SUR LE BARRAGE DE TAKAMAKA : UN DES NOMBREUX ATOUTS PAYSAGERS DE LA RÉSERVE.



► LE FAHAM (*JUMELLEA FRAGRANS*) EN FLEUR. UNE ESPÈCE MALHEUREUSEMENT TRÈS BRACONNÉE.



▲ LE ZOISEAU LA VIERGE S'OBSERVE TRÈS FACILEMENT À CONDITION DE RESPECTER LE SILENCE. CET OISEAU INSECTIVORE SE RAPPROCHE EN EFFET SOUVENT DES RANDONNEURS POUR TENTER DE CAPTURER LES INSECTES QUE CES DERNIERS ONT FAIT ENVOLER LORS DE LEUR PASSAGE.

▼ LA FORÊT DE MONTAGNE EST LE ROYAUME DES FOUGÈRES ARBORESCENTES (*CYATHEA SPP.*), QUI ÉMERGENT DE LA CIME DES ARBRES.



◀ UN DES CAMPS DE BRACONNIERS DÉCOUVERTS DANS LA RÉSERVE. CES CAMPS ONT ÉTÉ CARTOGRAPHIÉS AINSI QUE LES SENTIERS QU'EMPRUNTENT LES BRACONNIERS DANS LE BUT D'ORIENTER EFFICACEMENT LES TOURNÉES DE SURVEILLANCE.



Réserve Biologique Dirigée de Bélouve



COMMUNES DE SITUATION : *Salazie, Bras Panon et Saint-Benoît*

SURFACE : *405,23 ha*

ALTITUDE : *1340 à 1660 m*

DATE DE CRÉATION : *Dossier présenté en comité des aménagements forestiers et des réserves biologiques le 25 juin 2002 et validé le 29 septembre 2004 par le Conseil National de Protection de la Nature.*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
ARNOULD, P. 2002. Aménagement de Bélouve 2002-2016. ONF. 106 pp + annexes.

La Réserve Biologique Dirigée de Bélouve s'étend sur plus de 400 ha sur le plateau de Bélouve et le rempart du Mazerin. Elle est intimement imbriquée avec les parcelles de forêt cultivée, où le Tamarin des Hauts est exploité et régénéré depuis les années 1950.

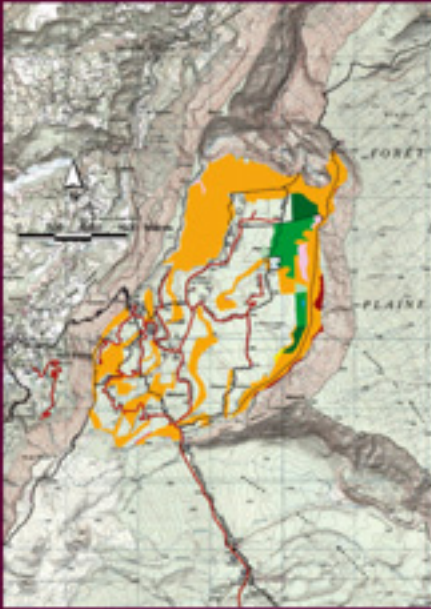
La Tamarinaie, qui est ici à l'état naturel et donc sans exploitation, occupe le quart de la réserve. Les trois autres quarts de la réserve sont constitués de Bois de Couleurs qui forment un réservoir de biodiversité essentiel pour enrichir naturellement les parcelles de forêt exploitée adjacentes. Enfin, quatre mares temporaires occupent des petites dépressions.

La principale menace pour cette réserve provient de l'invasion par le Raisin marron. Bien que ne fructifiant pas à cette altitude, cette ronce forme des fourrés denses qui étouffent la végétation d'origine. C'est pourquoi d'ambitieux chantiers de lutte ont été engagés pour restaurer les écosystèmes indigènes.



Le Cerf de Java, a été introduit sur le plateau en 1750 puis de 1900 à 1947. Il est susceptible de causer de grands dégâts à la forêt si ses effectifs, actuellement mal connus mais faibles, venaient à augmenter.

Plusieurs sentiers de randonnée permettent de découvrir la réserve, qui offre des ambiances forestières variées et agréables et de remarquables points de vue sur le Trou de Fer. Un gîte de montagne permet d'héberger les visiteurs à proximité immédiate de la réserve.



- Végétation de rempart
- Fourrés à *Erica reunionensis*
- Forêt de bois de couleurs des hauts
- Forêt naturelle de tamarin et bois de couleurs des hauts
- Forêt naturelle de tamarins et brandes
- Forêt naturelle de tamarins envahie par raisin marron
- Mares
- Plantations de tamarins
- Plantations de cryptomerias
- Route forestière
- Sentier

◀ LA RÉSERVE EST FORMÉE DE MILIEUX NATURELS INDIGÈNES (FORÊT DE BOIS DE COULEURS ET DE TAMARINS DES HAUTS) IMBRIQUÉS AVEC DES PARCELLES DE FORÊT EXPLOITÉE.



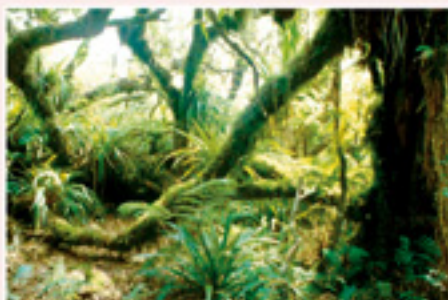
◀◀ LA LUTTE CONTRE LE RAISIN MARRON (*RUBUS ALCEIFOLIUS*) EST UN TRAVAIL NÉCESSAIRE ET DE LONGUE HALEINE. LA FORTE CAPACITÉ DE CETTE ESPÈCE À BOUTURER IMPOSE DE BRÛLER LES PLANTES ARRACHÉES.



◀ LA MARE À COCHONS EST L'UNE DES QUATRES MARES TEMPORAIRES DE LA RÉSERVE. CES ÉCOSYSTÈMES HUMIDES SONT RELATIVEMENT RARES MALGRÉ LES FORTES PRÉCIPITATIONS.



▶ LES SENTIERS DE RANDONNÉE ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS POUR S'ADAPTER AUX TERRAINS HUMIDES ET BOUEUX, TOUT EN ÉTANT BIEN INTÉGRÉS DANS LE PAYSAGE.



▲ LA TAMARINAIE NATURELLE OCCUPE LE QUART DE LA RÉSERVE. L'ÉTUDE APPROFONDIE DE CE MILIEU DEVRAIT PERMETTRE DE GUIDER LES OPÉRATIONS D'ENRICHISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA TAMARINAIE EXPLOITÉE VOISINE.



▲ *JUMELLEA TRIQUETRA*, ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION, EST UNE ORCHIDÉE TRÈS FRÉQUENTE SUR LES TRONCS DE TAMARIN À BÉLOUVE.

Réserve Biologique Dirigée de Cilaos



COMMUNE DE SITUATION : Cilaos

SURFACE : 808 ha

ALTITUDE : 1200 à 3070 m

DATE DE CRÉATION : 20 juillet 1989

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
DUCOS, Y. Aménagement forestier de Cilaos 1988-1997.
ONF. 130 pp + annexes.

La Réserve Biologique Dirigée de Cilaos s'étend du fond du Bras de Benjoin jusqu'au point culminant de l'île, le Piton des Neiges.

Elle présente un étagement continu de milieux naturels, dont une formation végétale originale propre aux conditions climatiques et géologiques particulières des cirques. Deux sentiers menant au Piton des Neiges permettent de découvrir cette succession remarquable et offrent de magnifiques points de vue sur l'ensemble du Cirque de Cilaos. Un sentier de découverte, beaucoup plus facile d'accès, a également été aménagé.

La réserve abrite de nombreuses plantes rares et protégées mais également un des deux seuls sites de nidification au monde du Pétrel de Barrau, oiseau de mer en danger d'extinction et menacé par la prédation des rats et des chats.

Deux plantes exotiques sont particulièrement problématiques dans la réserve : le Troène de Ceylan et le Longose. Mais



d'autres espèces telles que le Pin maritime ou le Fuchsia deviennent également préoccupantes.

Il est prévu à court terme d'étendre la réserve pour inclure les autres milieux remarquables du cirque.



- Végétation éricoïde
- Forêt tropicale de montagne sous le vent
- Forêt de piémont des cirques
- Route forestière
- Piste forestière
- Sentier

◀ LE FORT GRADIENT ALTUDINAL DE LA RÉSERVE (PRÈS DE 2 000 M) PERMET D'OBSERVER UNE SUCCESSION CONTINUE DE MILIEUX NATURELS ALLANT DE LA FORÊT DE PIÉMONT AUX FOURRÉS ÉRICOÏDES DE HAUTE ALTITUDE.



◀ LE TROËNE DE CEYLAN (*LIGUSTRUM ROBUSTUM* VAR. *WALKERII*) A ÉTÉ INTRODUIT DANS LES ANNÉES 1970 À CILAOIS POUR LES HAIES DES PARTICULIERS. C'EST AUJOURD'HUI UNE DES PRINCIPALES ESPÈCES ENVAHISSANTES DANS LA RÉSERVE...



▶ PANNEAU D'INFORMATION AU DÉPART DU SENTIER DE DÉCOUVERTE AMÉNAGÉ EN LIMITE DE LA RÉSERVE.



▲ LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DE CILAOIS ABRITE PLUSIEURS STATIONS DU POIVRIER DES HAUTS (*ZANTHOXYLUM HETEROPHYLLUM*), ARBRE ENDÉMIQUE DES MASCAREIGNES EN DANGER D'EXTINCTION.



▶ *OBERONIA DISTICHA*, ORCHIDÉE ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION ET DE MAURICE.



▼ LE PÉTREL DE BARAU (*PTERODROMA BARAU*) NICHE DANS LES ANFRACUOSITÉS DES FALAISES DU PITON DES NEIGES, OÙ IL EST MENACÉ PAR LA PRÉDATION PAR LES RATS ET LES CHATS. PHOTO : JEAN-MICHEL PROBST.

▲ LA FORÊT DE PIÉMONT EST UNE PARTICULARITÉ DES CIRQUES. DES ESPÈCES DE BASSE ALTITUDE DE ZONE SÈCHE Y COHABITENT DE FAÇON INHABITUELLE AVEC DES ESPÈCES DE PLUS HAUTE ALTITUDE, QUI ATTEIGNENT DES DIMENSIONS PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉES.



Réserve Biologique Intégrale du Mazerin



COMMUNES DE SITUATION : *Bras Panon et Saint-Benoît*

SURFACE : *2 491,54 ha*

ALTITUDE : *860 à 2 092 m*

DATE DE CRÉATION : *20 mars 1985 sur 1 868 ha.
Extension validée le 29 septembre 2004
par le Conseil National de Protection de la Nature.*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
*ARNOULD, P. 2002. Aménagement de Bélouve 2002-2016.
ONF. 106 pp + annexes.*

La Réserve Biologique Intégrale du Mazerin s'étend sur les remparts du Bras de Caverne et sur la vaste plaine de la Plaine des Lianes, jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.

Très difficilement pénétrable, elle a été remarquablement préservée et présente des milieux naturels pratiquement intacts. La réserve abrite notamment un millier d'hectares de fourrés à Pandanus particulièrement riches en Orchidées et en Fougères.

Seules les parties les plus basses souffrent d'invasions biologiques, essentiellement par le Goyavier.

Le seul accès possible se fait par un sentier escarpé qui relie les Hauts de Bras Panon à Bélouve et offre de magnifiques points de vue sur le Trou de Fer et sur les hauts de l'Est.

Son très bon état général de conservation et les risques qu'il y aurait à créer des accès amènent à laisser cette réserve évoluer librement, sans intervention particulière.





- Végétation de rempart
- Fourrés hyperhumides à *Pandanus*
- Fourrés éricoides
- Route forestière
- Piste forestière
- Sentier

◀ LES MILIEUX NATURELS DE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DU MAZERIN ONT ENCORE ÉTÉ TRÈS PEU ÉTUDIÉS DU FAIT DE LA DIFFICULTÉ D'ACCÈS. ILS SONT CONNUS ESSENTIELLEMENT À PARTIR DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES.



◀ VUE SUR LE TROU DE FER. AU PREMIER PLAN, UN PALMISTE ROUGE (*ACANTHOPHENIX RUBRA*) ÉMERGE DES FANJANS (*CYATHEA EXCELSA* ET *GLAUCA*). QUASIMENT INACCESSIBLE, IL A ÉTÉ ÉPARGNÉ PAR LES BRACONNIERS...



▲ TOUS LES PALMISTES N'ONT MALHEUREUSEMENT PAS EU CETTE CHANCE. LE BRACONNAGE RESTE UNE MENACE ACTIVE DANS LA RÉSERVE.

▶ *PHAIUS PULCHELLUS*, UNE DES PLUS BELLES ORCHIDÉES DE L'ÎLE, VIENT COLORER LE SOUS-BOIS EN DÉBUT D'ANNÉE.



▶ LES FOURRÉS HYPERHUMIDES À PIMPIN (*PANDANUS MONTANUS*) CONSTITUENT LE MILIEU LE PLUS REPRÉSENTÉ DANS LA RÉSERVE. PEU ÉLEVÉS, MAIS TRÈS DENSES ET TRÈS RICHES, ILS RÉSULTENT D'UNE ADAPTATION AUX TRÈS FORTES PRÉCIPITATIONS DE CE SECTEUR (6 000 MM PAR AN !). LEUR RÔLE EST ESSENTIEL POUR LA TENUE DES SOLS ET LA RÉGULATION DU RÉGIME DES EAUX.

◀ *ANGRAECUM EXPANSUM*, PETITE ORCHIDÉE TRÈS GRACIEUSE, ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION ET DE MAURICE.



Réserve Biologique Dirigée de Notre-Dame de la Paix



COMMUNE DE SITUATION : *Le Tampon*

SURFACE : *192,80 ha*

ALTITUDE : *1450 à 1730 m*

DATE DE CRÉATION : *projet de réserve validé le 11 décembre 2003 par le comité consultatif des aménagements forestiers et des réserves biologiques, et validé le 29 septembre 2004 par le Conseil National de Protection de la Nature.*

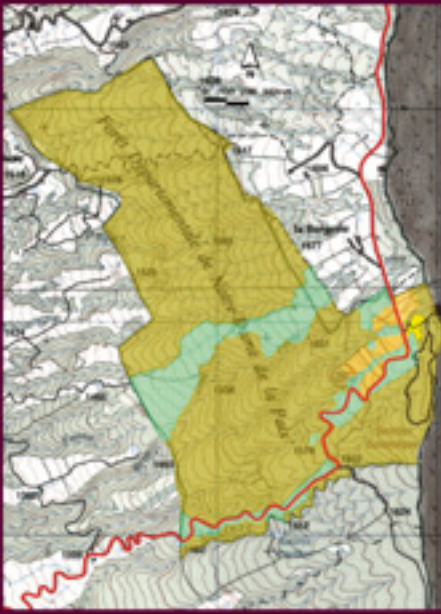
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
CONTI, D. 2003. Aménagement de la Forêt Départementale de Notre-Dame de la Paix 2003-2012. ONF. 51 pp + annexes.

La Réserve Biologique de Notre-Dame de la Paix a été sauvée du défrichement pour une mise en valeur agricole grâce à son acquisition par le Département de La Réunion en 1975. Elle abrite en effet un des plus beaux restes de forêt de Bois de couleurs des Hauts de la région sous le Vent et fait partie d'un vaste massif qui se poursuit sur les hauts de Saint-Pierre, de Petite-Ile et de la Plaine des Grègues.

Depuis son acquisition, des travaux de lutte contre les espèces envahissantes, notamment l'Ajonc d'Europe, et de reboisement des zones qui avaient commencé à être défrichées ont été menés. Un sentier pédagogique a été aménagé pour le grand public et les scolaires, qui sont nombreux à visiter ce site. Quelques équipements d'accueil permettent également de profiter de la forêt et des magnifiques points de vue qu'elle offre sur la rivière des Remparts.



Le classement en Réserve Biologique Dirigée, validé en 2004, permettra d'intensifier les actions de restauration écologique et d'éducation à l'environnement menées dans cette forêt et lui assurera un statut de protection renforcé, dans une zone où les pressions foncières restent fortes.



- Forêt de Bois de Couleurs des Hauts
- Pelouse d'origine anthropique
- Plantation de cryptoméria
- Plantation de tamarin
- Route forestière
- Piste forestière
- Sentier

◀ UNE TRENTAINE D'HECTARES DE FORÊT DE BOIS DE COULEURS DES HAUTS AVAIENT ÉTÉ DÉFRICHÉS AVANT L'ACQUISITION PAR LE DÉPARTEMENT. ILS ONT ÉTÉ REBOISÉS EN CRYPTOMÉRIA PUIS EN TAMARIN DES HAUTS. LES CRYPTOMÉRIAS SERONT PROGRESSIVEMENT REMPLACÉS PAR DES BOIS DE COULEURS AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES ET LES PLANTATIONS DE TAMARIN SERONT ENRICHIES PAR DES PLANTATIONS D'ESPÈCES INDIGÈNES.

▼ *CALANTHE SYLVATICA*, ORCHIDÉE PROTÉGÉE, FRÉQUENTE DANS LE SOUS-BOIS DE NOTRE-DAME DE LA PAIX.

▶ COUPLE DE TEC-TEC (*SAXICOLA TECTES*), OISEAU ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION. PHOTO : ARNAUD MAZUÉ.



▼ FLORAISON DE MAHOT (*DOMBEYA FICULNEA*), ARBRE ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION CARACTÉRISTIQUE DES FORÊTS DE BOIS DE COULEURS DES HAUTS.



▼ TOUT AU LONG DU SENTIER BOTANIQUE, UNE SÉRIE DE PANNEAUX RENSEIGNENT LES VISITEURS SUR LA VÉGÉTATION DE LA RÉSERVE.



▲ RÉCOLTE DE GRAINES D'*HETEROCHAENIA RIVALISII*, ESPÈCE RARE ET PROTÉGÉE DE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DE NOTRE-DAME DE LA PAIX.

▶ *ELAPHOGLOSSUM SPLENDENS*, FOUGÈRE ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION ET DE MAURICE, CARACTÉRISTIQUE DES FORÊTS DE BOIS DE COULEURS DES HAUTS.



Réserve Biologique Dirigée de la Forêt de Bois de Couleurs des Bas



COMMUNES DE SITUATION : *Saint-Philippe et Sainte-Rose*

SURFACE : *1550 ha*

DATE DE CRÉATION :

*projet de réserve validé le 25 juin 2002
par le comité consultatif des aménagements forestiers
et des réserves biologiques, et validé en septembre 2004
par le Conseil National de Protection de la Nature*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :

*TRIOLO, J. 2002. Révision d'aménagement de la Coloraie
du Volcan 2002-2016. ONF.*

La forêt tropicale humide de basse altitude est un des écosystèmes forestiers les plus menacés dans le monde, mais aussi un des plus riches et des plus complexes.

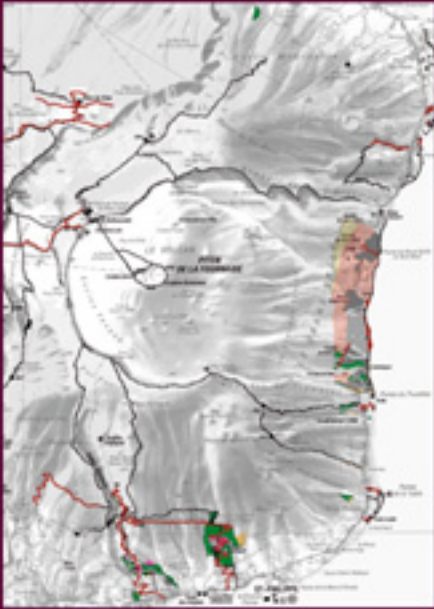
À La Réunion, ce type de forêt, appelé localement « forêt de bois de couleur des Bas », couvrait plus de 40 000 hectares à l'origine : elle occupe aujourd'hui moins de 3 000 hectares sur l'ensemble de l'île.

Pour des raisons historiques et géologiques, les principaux vestiges de forêt de Bois de couleurs des Bas subsistent dans la partie basse du Volcan de la Fournaise. Une réserve biologique a donc été créée dans ce secteur afin d'assurer la protection des derniers reliquats de cette forêt et des différents stades de colonisation associés en venant compléter la Réserve Naturelle de Mare Longue. Elle comprend également des parcelles de forêts, autrefois exploitées et cultivées, où l'objectif de production a été abandonné pour qu'elles jouent pleinement un rôle de zone tampon et forment des corridors entre des reliquats



de forêts primaires isolés (ex. Béloni – Basse Vallée). Ces parcelles feront progressivement l'objet d'une restauration écologique. Enfin, la réserve comprend des zones de fourrés à pestes végétales qui seront résorbées à long terme.

Outre les actions de lutte contre les espèces envahissantes, des actions pédagogiques sont menées au niveau des différents sentiers botaniques et d'interprétation, qui permettent, entre autres, de comprendre comment naît et vit une forêt tropicale à partir de la lave incandescente.



- Forêt subclimacique à *Labourdonnaisia calophylloides*
- Forêt hygrophile de basse altitude (faciès sur rempart)
- Forêt hygrophile de moyenne altitude au vent
- Forêt de montagne au vent à *Dombeya*
- Groupement à *Agauria salicifolia* et *Nephrolepis abrupta* sur coulées
- Groupement à *Agauria salicifolia* et *Dicranopteris linearis* sur coulées
- Forêt à *Sideroxylon borbonicum* et *Agauria salicifolia*
- Caldeira
- Forêts cultivées de bois de couleurs
- Fourrés secondaires hygrophiles
- Fourrés secondaires hétérogène à *Psidium cattleianum*
- Fourrés secondaires à *Rubus alceifolius*
- Fourrés secondaires à *Schinus terebenthifolius*
- Formation secondaire hétérogène à *Syzygium jambos*
- Boisement à *Casuarina equisetifolia*
- Route forestière
- Piste forestière
- Sentier

◀ ON TROUVE PRINCIPALEMENT DANS CETTE RÉSERVE DES RELIQUATS DE FORÊTS DE BASSE ALTITUDE DISSÉMINÉES DANS LES PENTES BASSES DU PITON DE LA FOURNAISE. ON Y TROUVE ÉGALEMENT LES DIFFÉRENTS STADES DE COLONISATION DES LAVES QUE L'ON PEUT FACILEMENT OBSERVER DANS L'ENCLOS.



◀ *ANTANARTIA BORBONICA*, UN DES PAPILLONS TRÈS RARES ET PROTÉGÉES DE LA FORÊT DE BOIS DE COULEUR DES BAS. (PHOTO : INSECTARIUM, CH. GUILLERMET)



▶ LA MAJESTUEUSE FougÈRE NID D'OISEAU, *ASPLENium NIDUS*, FougÈRE TYPIQUE DE LA FORÊT TROPICALE HUMIDE DE BASSE ALTITUDE.



▲ DES VISITES GUIDÉES SONT RÉGULIÈREMENT ORGANISÉES DANS LE SENTIER BOTANIQUE DE LA RÉSERVE.



▲ *ANGRAECUM MAURITIANUM*, ORCHIDÉE ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION ET DE MAURICE.



▲ LE SENTIER PÉDAGOGIQUE DU TREMBLET PERMET DE DÉCOUVRIR COMMENT UNE FORÊT TROPICALE SE CRÉE À PARTIR DE LA LAVE BRUTE.

Réserve Biologique Intégrale

de Bois de Nèfles



COMMUNE DE SITUATION : *Saint-Paul*

SURFACE : *179 ha*

ALTITUDE : *1420 à 1781 m*

DATE DE CRÉATION : *20 mai 1985*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
TIMBAL M., 2004. Aménagement forestier des Hauts sous le Vent 2004-2018. ONF. 129 pp + annexes.

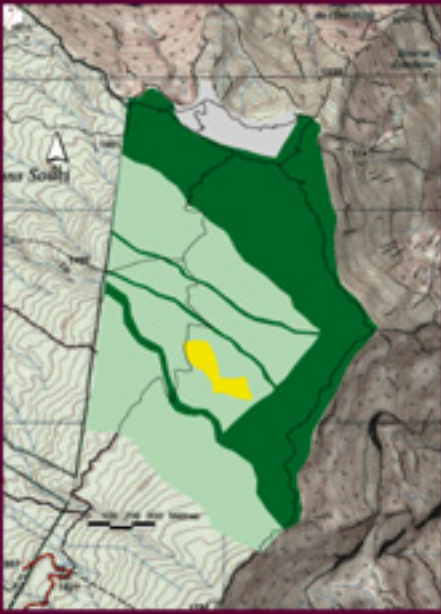
La Réserve Biologique Intégrale de Bois de Nèfles abrite sur 179 ha un des derniers vestiges de la forêt indigène de montagne des Hauts de l'Ouest, dont la majeure partie a été défrichée pour la culture du géranium ou exploitée pour la production de bois. Elle fait partie d'un vaste massif qui s'étend de Sans-Souci au Tévelave, en passant par le Grand Bénare.

Cette réserve est la proie de plusieurs menaces : invasions par le Longose et le Raisin marron, incendies de forêt et divagation par les bovins... Ces menaces amènent à intervenir pour restaurer les milieux et à faire évoluer le statut de la réserve. Il est prévu que celle-ci devienne une réserve dirigée et soit agrandie de 75 ha.

Plusieurs sentiers de randonnée traversent la réserve. Le plus emprunté mène

les visiteurs jusqu'à l'Îlet Alcide, îlet anciennement cultivé et habité en bordure de la réserve. Le sentier « Grand Bord » permet de rejoindre le Maïdo en longeant le rempart Ouest du Cirque de Mafate, sur lequel il offre de magnifiques panoramas.





- Forêt de bois de couleurs des hauts
- Forêt de tamarin
- Zone défrichée (ancien îlet)
- Zone incendiée
- Route forestière
- Piste forestière
- Sentier

◀ LA TAMARINAIE NATURELLE OCCUPE LA MAJEURE PARTIE DE LA RÉSERVE SUR LES PENTES FAIBLES À MODÉRÉES. LA FORÊT DE BOIS DE COULEURS DES HAUTS EST INSTALLÉE SUR LES ZONES DE RAVINES ET LE POURTOUR NORD-EST DE LA RÉSERVE.



▲ *ORYCTES BORBONICUS*, EST UN « RHINOCÉROS » QUI NE SE RENCONTRE QUE DANS LES HAUTS DE LA RÉUNION. (PHOTO : INSECTARIUM, CH. GUILLERMET)

▶ L'ÎLET ALCIDE A ÉTÉ OCCUPÉ ILLICITEMENT DANS LES ANNÉES 1940. RÉHABILITÉ PAR L'ASSOCIATION BOIS DE NÈFLES DÉCOUVERTE, C'EST MAINTENANT UN LIEU DE REPOS ET DE DÉCOUVERTE POUR DE NOMBREUX VISITEURS APRÈS LEUR TRAVERSÉE DE LA RÉSERVE.



◀ LES BOVINS DIVAGANTS DÉTRUISENT LES SOLS ET LA VÉGÉTATION INDIGÈNE. ILS COMPROMETTENT LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET IMPOSENT L'INSTALLATION DE CLÔTURES COÛTEUSES.



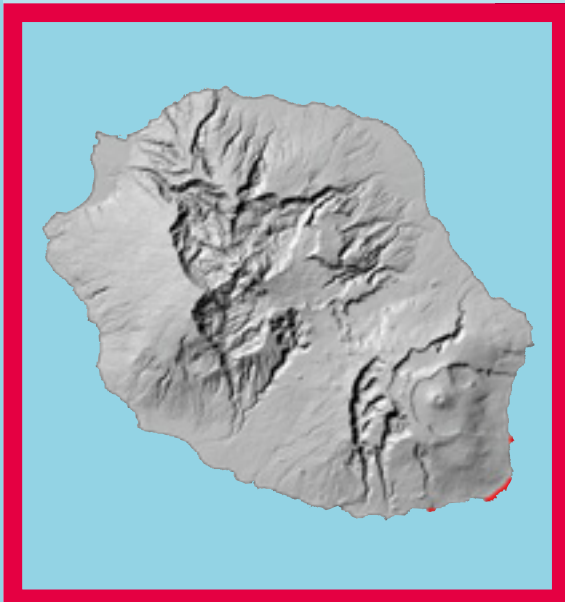
▶ CET IMPOSANT TAMARIN DES HAUTS, PATRIARCHE DE LA RÉSERVE, A ÉTÉ CLASSÉ PARMIS LES ARBRES REMARQUABLES DE FRANCE.



◀ LE BOIS DE LAURENT MARTIN (*FORGESIA RACEMOSA*), ARBUSTE ENDÉMIQUE DE LA RÉUNION CARACTÉRISTIQUE DES FORÊTS DE MONTAGNE.



Réserve Biologique Dirigée du Littoral de Saint-Philippe



COMMUNE DE SITUATION : *Saint-Philippe*

SURFACE : *56 hectares*

ALTITUDE : *0 m à 10 m environ*

DATE DE CRÉATION : *projet de réserve validé le 25 juin 2002 par le comité consultatif des aménagements forestiers et des réserves biologiques, et validé en septembre 2004 par le Conseil National de Protection de la Nature*

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (PLAN DE GESTION) :
TRIOLO, J. 2002. Révision d'aménagement de la Coloraie du Volcan 2002-2016. ONF.

A La Réunion, la végétation présente à l'origine sur le littoral a disparu ou a été très fortement modifiée en raison de l'occupation humaine très dense sur cette portion du territoire.

Quelques reliques de cette végétation subsistent encore en bon état de conservation dans le Sud de l'île. Les reliquats les mieux préservés ont été érigés en réserve biologique afin de sauvegarder cette végétation très originale.

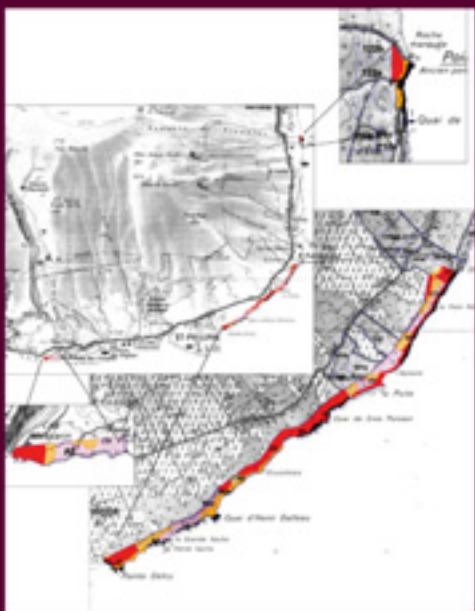
On y trouve un grand nombre de plantes qui sont inféodées à cette frange littorale, car elles ont besoin du sel, déposé par les embruns, pour leur maintien. Plusieurs d'entre elles sont endémiques et protégées, comme la Saliette (*Psiadia retusa*), la Lavangère (*Delosperma napiforme*) ou encore le Bois d'éponge (*Gastonia cutispongia*).

Des actions de restauration écologique sont prévues dans cette réserve, et en particulier au niveau de la plus importante station de Bois d'Éponge présente sur l'île. Ces actions, qui seront menées en parte-



nariat avec le Conservatoire Botanique National de Mascarin, permettront d'optimiser les chances pour cette espèce de survivre dans son milieu naturel.

Enfin, il s'agit d'assurer la protection contre le braconnage des sites de nidification d'oiseaux de mer qui se situent sur les falaises basaltiques.

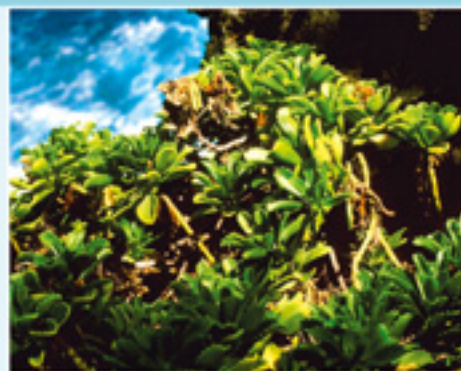


- Prairie à *Zoizia tenuifolia* et *Pycraeus ferrugineus*
- Rochers sans végétation
- Forêt cultivée de filaos littorale
- Fourrés à vacoas littoraux
- Fourrés secondaires à *Rubus alceifolius*
- Fourrés secondaires à *Schinus terebenthifolius*

◀ ON TROUVE DANS CETTE RÉSERVE DES HABITATS TYPIQUES DU LITTORAL DU SUD DE L'ÎLE, ET EN PARTICULIER LES PRAIRIES RASES À *ZOIZIA* ET LES FOURRÉS À VACOAS. DES FOURRÉS À PESTES VÉGÉTALES Y ONT ÉGALEMENT ÉTÉ INCLUS DANS LE BUT D'Y MENER DES OPÉRATIONS DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET DE RENFORCER LES POPULATIONS DES ESPÈCES LES PLUS MENACÉES.



▲ LES BELLES FLEURS BLEUES DE *LOBELIA SERPENS*, HERBACÉE ENDÉMIQUE DE RÉUNION ET MAURICE.



▲ LA SALIETTE, *PSIADIA RETUSA*, EST PROTÉGÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL CAR SA RÉPARTITION SUR LE LITTORAL EST AUJOURD'HUI TRÈS RESTREINTE.

▼ LA LAVANGÈRE, *DELOSPERMA NAPIFORME*, EST ÉGALEMENT UNE ESPÈCE PROTÉGÉE DU LITTORAL.



▲ LE BOIS D'ÉPONGE, (*GASTONIA CUTISPONGIA*), EST MENACÉ D'EXTINCTION DANS SON MILIEU NATUREL. UNE ACTION DE SAUVEGARDE DE CETTE ESPÈCE VA ÊTRE PROCHAINEMENT MENÉE EN COLLABORATION AVEC LE CBNM.



▶ *LYSIMACHIA MAURITIANA*, PETIT ARBUSTE INFÉODÉ AUX ZONES LITTORALES.

